

	PV de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 12 décembre 2025 Exercice 2024
	Présidente de séance : Pr Nathalie BEDNAREK Rédaction : Emilie ROSE, Coordinatrice CoPéGE (Relecture : Geneviève CREUTZMEYER, trésorière)

1. Introduction et ouverture de séance

Le 12 décembre 2025, les représentants des trois réseaux périnataux du Grand Est constituant la **Coordination Périnatale Grand Est (CoPéGE)** se sont réunis en **Assemblée Générale Ordinaire**, en visioconférence.

La séance est ouverte par **Pr Nathalie BEDNAREK**, Présidente de la CoPéGE, qui remercie les participants pour leur présence et introduit l'ordre du jour.

Le quorum étant atteint par la présence des 3 réseaux membres, l'Assemblée peut valablement délibérer.

2. Ordre du jour

- Rapport moral
- Bilan 2024- 2025 et perspectives
- Rapport financier et approbation des comptes 2024
- Présentation de la démarche de fusion
- Questions diverses
- Clôture

3. Rapport moral – Présentation par la Présidente

Pr Nathalie BEDNAREK présente le rapport moral 2024 et rappelle les enjeux stratégiques de la période, marquée par la poursuite de la structuration régionale et par l'ambition d'un **Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité (DSR-P)** rassemblant les 3 réseaux en santé périnatale du Grand Est.

Les orientations phares :

- La cohérence régionale et la mutualisation des expertises,
- Un renforcement de l'appui aux territoires,
- Une dynamique de travail en réseau consolidé, respectueuse de l'articulation entre les échelons territoriaux et régionaux.

La Présidente souligne la capacité des équipes à avancer collectivement pour préparer une organisation et gouvernance renouvelés, ainsi qu'une feuille de route partagée pour 2026.

4. Présentation des activités par pôles : activité 2024, 2025 et feuille de route 2026

La présentation se poursuit pôle par pôle, chaque pilote prenant la parole. Voir Annexe 2 : Activités en Bref

5. Rapport financier – Présentation par Emilie Rose

Les comptes de l'exercice clos au **31 décembre 2024** sont présentés à l'Assemblée.

5.1. Synthèse des enveloppes versées par l'Agence Régionale de Santé Grand Est en 2024 dans le cadre du CPOM

- Part 1 : **1 085 767 €** (enveloppe socle)
- Part 2 : **118 987 €** (dépistage néonatal des troubles de l'audition)
- Part 3 : **73 500 €** (réseau de suivi des enfants vulnérables Grand Est)

5.2. Enveloppes spécifiques pour des projets en cours :

- Soins de Développement (ARS GE) : pas de nouveau versement (310 000 € versés en 2022)
- SAFE+ (ARS GE) : 15 000 € + 261 410 €
- Santé sexuelle (ARS GE) : 34 002 €
- Projet exploratoire RMM Mortinatalité (FFRSP) : 23 305 €

Ces enveloppes sont gérées comme des fonds dédiés. Une présentation plus détaillée est réalisée pour chaque enveloppe de financement, pour faciliter la compréhension de l'utilisation des ressources.

5.3. Résultat 2024

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 font apparaître :

- **Un montant total des produits à 1 953 711 € et des charges à 1 878 253 €**
- **Un résultat positif : 75 458 €** provenant du résultat de l'activité formation
- **Un montant de fonds propres au 31/12/2024 : 111 146 €**

Le Commissaire aux Comptes certifie les états financiers sans émettre de réserve dans son rapport.

6. Résolutions

Première résolution – Rapport moral et d'activité 2024

► **Adoptée à l'unanimité**

Deuxième résolution – Approbation des comptes 2024

► **Après présentation du rapport financier et lecture du rapport du Commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice 2024 sont approuvés à l'unanimité.**

Troisième résolution – Affectation du résultat

► **Le résultat positif de 75 458 € est affecté en report à nouveau créditeur.**
Adoptée à l'unanimité

7. Démarche de fusion – Présentation finale

Emilie ROSE revient brièvement sur les avancées du projet de fusion-absorption des trois réseaux au sein de la CoPÉGE, accompagné par le cabinet externe Mazars Forvis. Elle souligne l'ampleur du travail réalisé durant l'année 2025 :

- Réunions du Comité stratégique (mars et novembre 2025)
- Consolidation des aspects organisationnels : travail en mode projet et structuration (chargés de projet, référents territorial, pilotes de pôle,)
- Avancement juridique (redaction du projet de nouveaux statuts) et RH (conventions, reprise de contrats)

Un calendrier prévisionnel de mise en œuvre est présenté.

8. Questions diverses

Question 1 :

Les tableaux de bord des indicateurs traceurs continueront-ils d'être diffusés aux maternités avec l'organisation régionale à venir ?

Réponse : Oui, leur diffusion annuelle sera maintenue, mais leur format fera probablement l'objet d'une évolution afin de répondre aux besoins des professionnels et de mieux s'adapter à l'organisation du DSR-P.

Question 2 :

Sachant que l'association NEA maintient actuellement un contact avec les associations de sage-femmes réalisant des accouchements à domicile, est-il prévu d'entretenir un lien avec elles ?

Réponse :

En Lorraine, l'approche repose sur la gestion des risques : les échanges interviennent principalement dans le cadre du traitement des événements indésirables lors des RMM. Il n'est pas souhaité de développer des liens pouvant être assimilés à de la promotion.

Par ailleurs, le projet de nouveaux statuts prévoit une catégorie de membres dont l'adhésion est soumise à l'approbation du Conseil d'administration, dans laquelle ces associations pourraient s'inscrire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signatures

La Présidente de la CoPéGE

Pr Nathalie BEDNAREK

La Secrétaire de séance

Emilie ROSE

Annexe 1 : Rapport Moral Assemblée Générale CoPéGE

Les années 2024 et 2025 écoulées ont été marquées par une dynamique de transformation profonde, portée par une volonté collective de renforcer notre action en santé périnatale à l'échelle régionale. Dans ce contexte, le projet de restructuration de la CoPéGE en DSR-P (Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité) constitue une étape stratégique majeure.

Cette évolution, qui se concrétisera juridiquement dans les prochains mois, n'est pas une simple réorganisation administrative : elle incarne une ambition partagée, celle de consolider notre expertise, de mutualiser nos ressources et de renforcer notre capacité d'appui aux territoires. Elle vise à offrir une réponse plus cohérente, plus lisible et plus efficiente aux enjeux de santé publique qui traversent notre région.

Notre intervention aujourd'hui doit avant tout susciter l'adhésion. Elle doit permettre à l'assemblée de saisir pleinement le sens, les ambitions et les opportunités que cette restructuration porte. Il s'agit de construire ensemble une entité plus forte, capable de répondre aux défis de demain, tout en valorisant les acquis et les spécificités des trois réseaux qui composent la CoPéGE.

Ce projet, nous le voulons collaboratif, transparent et porteur de sens. Il s'inscrit dans une logique de continuité et de progrès, avec pour objectif de mieux accompagner les professionnels, les institutions et les familles, dans une approche territoriale et populationnelle renouvelée.

Nous devons également reconnaître que cette année a été marquée par des changements internes importants. Deux collaboratrices de grande qualité, Margaux Creutz et Véronique Bocquet, ont emprunté d'autres voies professionnelles, tout comme Nathalie Leloux empruntant le chemin de la retraite, et laissant derrière elles un travail précieux et un engagement exemplaire. Nous tenons à leur exprimer toute notre gratitude. Mais nous avons aussi la chance d'accueillir Madame Angélique ROSE, sage-femme coordinatrice, à temps plein depuis le 1er septembre et Madame Céline Rouyers, sage-femme coordinatrice, qui a rejoint notre équipe le 1er décembre. Leur expertise et leur dynamisme seront des atouts majeurs pour accompagner cette nouvelle étape.

Enfin, je souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des équipes pour leur engagement et leur professionnalisme. Elles vont maintenant vous présenter les travaux menés cette année et les perspectives pour 2026, qui illustrent la richesse et la pertinence de nos actions.

Conclusion

En avançant vers cette nouvelle organisation, nous ne tournons pas une page : nous en écrivons une nouvelle, ensemble. Une page où l'intelligence collective, l'engagement des équipes et la confiance des partenaires seront les piliers d'une action encore plus juste, plus humaine et plus innovante.

C'est en conjuguant nos forces, nos convictions et notre capacité à nous réinventer que nous ferons de la DSR-P un levier puissant au service de la santé périnatale dans le Grand Est.

L'avenir se construit aujourd'hui — et il se construit avec nous tous.

ANNEXE 2 : Activités en Bref

4.1. Pôle RSEV – Réseau de Suivi des Enfants Vulnérables

Bilan 2024

- Obtention de la première enveloppe de financement ARS
- Recrutement de la coordinatrice RSEV Grand Est
- Initiation du travail collaboratif sur les critères d'inclusion et le parcours régional (groupe « outils »)

Bilan 2025

- Poursuite du travail collaboratif du groupe « outils », études comparatives pour le choix du dossier patient informatisé
- Premières communications (Newsletter, présentation en congrès) et développement des partenariats (PMI, ASE, néonatalogie, PCO-TND, autres)
- Lancement du comité de pilotage (COPIL) et du groupe de travail « formation »

Feuille de route 2026 :

- Implantation du COPIL
 - Poursuite du travail collaboratif pour la structuration et l'implantation du RSEV : recrutement de l'équipe de coordination, actions de visibilité, « recrutement » du réseau de professionnels et actions de formation, développement et paramétrage du dossier patient informatisé, finalisation des outils de suivi des enfants
-

4.2. Pôle Audition – Dépistage néonatal des troubles auditifs

Bilan 2024

- Gestion autonome par les réseaux territoriaux

Bilan 2025

- Départ de l'assistante de coordination en Lorraine → redistribution du suivi de la file active Lorraine vers les 2 assistantes déjà impliquées en Champagne Ardenne et Alsace dans une vision régionalisée (objectif de garantir la continuité du suivi dans le respect des parcours existants)

Feuille de route 2026 :

- Arrivée d'une sage-femme coordinatrice pour piloter l'activité
 - Relance de la Commission Audition Grand Est
-

4.3. Pôle Évaluation et Épidémiologie

Bilan 2024

- Production des indicateurs Grand Est 2023
- Diagnostic territorial en santé périnatale : élaboration d'une trame
- Sollicitation de l'ARS dans le cadre de l'Analyse OQOS – maternité type III Metz : étude de pertinence à partir de l'exploitation des données disponibles (collaboration ARS, DIM du CHR Metz et CHRU Nancy)
- Copilotage du groupe national Indicateurs ScanSanté de la FFRSP

Bilan 2025

- Indicateurs Grand Est 2024 (production, trame de communication, rencontres de certaines équipes)
- Diagnostic territorial : analyses exploratoires sur les GHT 7 et 8
- Copilotage du groupe national Indicateurs ScanSanté de la FFRSP

Feuille de route 2026 :

- Indicateurs Grand Est 2025
- Poursuite des travaux avec un renforcement de la communication auprès des professionnels et des actions d'amélioration de la qualité du codage avec les DIM.

Il est nécessaire de recruter un data manager pour mener à bien ces projets

4.4. Pôle Formation

Bilan 2024

- Maintien de la certification Qualiopi (audit de surveillance sans aucune non-conformité)
- Déploiement de notre catalogue de formation :

- Développement de 3 nouvelles formations (analyse RCF, IVG Accueil et accompagnement, Prise en charge d'une HPP)
- 66 actions de formation dispensées – 1197 professionnels formés
- Satisfaction globale de 4.6 sur 5 / taux de recommandation de 99.5 %
- Avancée du programme régional Soins de Développement (23 sessions Module 1 et 3 sessions Module 2)

Bilan 2025

- Renouvellement Qualiopi sans non-conformité
- Déploiement de notre catalogue de formation 2025 :
 - 73 actions – 1013 professionnels formés
- Avancée du programme régional Soins de Développement (3 sessions Module 1 et 21 sessions Module 2 / 452 professionnels formés)
- Programme Éducation en Santé Sexuelle auprès des professionnels de l'éducation nationale (2024–2026) : fin du 1er cycle, ré-orientation du programme vers un nouveau format suite à l'entrée en vigueur du programme EVARS à la rentrée 2025

Feuille de route 2026 :

- Préparation de l'audit de surveillance Qualiopi
- Déploiement de notre catalogue de formation 2026
- Programme régional Soins de Développement : phase de clôture et d'évaluation
- Projet de nouvelles formations (conception pédagogique nécessitant des professionnels volontaires) : manœuvres obstétricales et extractions instrumentales

Le recrutement d'une assistance de coordination est nécessaire pour maintenir l'activité dans un cadre régional

4.5. Pôle Qualité – Gestion des Risques

Bilan 2024

- Projet d'observatoire EAI : 4^{ième} année d'inclusion, analyses territoriales des cas (RMM) et synthèse annuelle régionale pour la construction du plan d'actions régional
- Mission exploratoire Mortinatalité périnatale à terme : sur 1 année d'inclusion, avec 75 cas analysés (période pilote : du 01/01 au 31/12).

Bilan 2025

- Projet d'observatoire EAI : 5^{ième} année d'inclusion, analyses territoriales des cas (RMM) et synthèse annuelle régionale pour la construction du plan d'actions régional

Rapport de l'année 2024 :

- 35% probablement évitables
 - 50% dysfonctionnement : retard au déclenchement de la naissance / analyse du RCF et stratégies extraction instrumentale.
- Mission exploratoire Mortinatalité périnatale à terme : synthèse Grand Est et contribution au rapport d'évaluation national transmis par la FFRSP à la DGOS
 - Webinaires sur diverses thématiques : résultat du projet d'observatoire EAI à 4 ans / enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles / Streptocoque A en maternité en partenariat avec la SRA et le CPIAS
 - Commissions T21 : début de régionalisation du processus avec coordination de deux commissions par 1 chargé de projet (en Champagne-Ardenne et Lorraine)

Feuille de route 2026

- Projet d'observatoire EAI : poursuite du projet, en accompagnant le déploiement en alsace
- Webinaires sur diverses thématiques : 1 à 2 par an
- Commissions T21: régionaliser le suivi qualité (évaluation des pratiques professionnelles) et harmoniser les outils du processus
- Evènement indésirables associés aux soins (EIAS) : régionaliser la procédure et les outils déclaratifs, d'analyse et de suivi
- Mise en place d'ateliers "Analyse RCF".

4.6. Pôle Promotion de la Santé

Bilan 2024

- Projet SAFE (stop Alcool femmes enceintes) : évaluation du projet et évolution vers un projet SAFE + (stop Addictions femmes enceintes) ciblant plus de substances à risques

Bilan 2025

- Initiation du projet SAFE+ (stop Addictions femmes enceintes) : en 6 actions (formation et webinaires à destination des professionnels, animation autour de la journée mondiale de

lutte contre le SAF le 09/09, contribution à Mois sans tabac, outils à destination du grand public)

- Campagne SMAM 2025 : diffusion d'une affiche et d'outils pour les professionnels et sensibiliser le grand public
- Dépression du post-partum (projet en partenariat avec la CPAM et la MSA) : envoi d'une infographie pour outiller les professionnels (questionnaire de dépistage – cartographie des ressources) et dispositif d'envoi d'un courrier de sensibilisation à tous les parents à 2 mois de la naissance

Feuille de route 2026

- SAFE + (stop Addictions femmes enceintes) : poursuite du projet
 - Campagne SMAM 2026 : conception d'outils pour mobiliser les acteurs autour de semaine mondiale de promotion de l'allaitement maternel (octobre)
 - Dépression du post-partum : suivi du dispositif expérimental mis en place
-

4.7. Pôle Parcours

IVG – Santé sexuelle

- Commissions Grand Est (2 en 2024 et 2 en 2025)
- Evaluation de la réalisation des IVG en 14–16 SA (en 2024)
- Etat de la continuité de l'offre à chaque période critique (période estivale et fin d'année)
- Coordination de la livraison des Guides IVG chaque année
- Rédaction de recommandations de bonnes pratiques : IVG méd précoce < 5 SA (en 2024)
- Diffusion d'un Rappel sur les règles de cotation des actes IVG médicamenteuse et de l'anonymisation (en 2024)
- Enquête de pratiques "Prévention de l'allo immunisation materno-fœtale": respect des nouvelles recommandations du CNGOF et pratiques concernant la réalisation des RAI (en 2025)
- Mise à disposition d'une synthèse réglementaire (en 2025)
- Promotion du numéro vert "Contraception, Sexualité, IVG" : 0800 08 11 11
- **Feuille de route 2026** : Etat des lieux des pratiques et de l'offre IVG, organisation d'une journée de travail en présentiel, travail sur le recueil de la satisfaction des patientes

L'interface avec le CoReSS permet de définir nos domaines d'intervention

HAD

- Commissions Grand Est (2 en 2024 et 1 en 2025) et 2 Recommandations en 2025 (parcours obstétrique ante/post-partum, Prévention et dépistage de la dépression du Post Partum en HAD)
- **Feuille de route 2026** : Participation au COPIL HAD de l'ARS GE, en lien avec nouvelles autorisations, appel à volontaires pour protocoliser PEC de l'anémie en HAD

Gradation des soins

- Projet de mise en place d'une cellule régionale de coordination dédiée aux transferts inter-établissements en périnatalité : co-pilotage avec l'ARS, analyse des besoins à travers l'élaboration d'un questionnaire destiné aux professionnels concernés.
 - Projet en stand by depuis 2025 –
- **Feuille de route 2026** : souhait de reprise du projet de cellule de coordination des transferts

Pathologies maternelles et néonatales

- Réanimation néonatale : Mise à jour de l'algorithme ILCOR 2025 (fiche réflexe)
 - Feuille de route 2026 : réflexion régionale avec partage et/ou mise en commun des protocoles territoriaux, élaboration de recommandations spécifiques Grand Est
-

4.8. Pôle Vulnérabilités

- Thématiques investies de manières différentes sur chacun des territoires en 2024 et 2025 : diffusion des outils issus de la commission Vulnérabilités Grand Est 2022, actions de communication en journée scientifique (NEA et RPCA) ; commissions territoriales et élaboration de ressources pour la thématique Handicap et la thématique Soins de Développement en Lorraine

CoPeGE

- Webinaire sur la protection des majeurs et périnatalité (2025)
- Première Commission Périnatalité et Handicap Grand Est (2025)

- **Feuille de route 2026 :**

- **Périnatalité et Handicap :** déploiement des outils créés avec la commission lorraine et activation des groupes de travaux issus de la commission plénière Grand Est
 - **Soins de développement :** extension de la commission lorraine au Grand Est, en lien avec le projet régional de formation et les journées initiées en Alsace
-